

# Le Démantèlement

Le Démantèlement consiste à désosser des objets volumineux pour séparer chaque matériau et ainsi les recycler.

Le démantèlement se fait sur la déchèterie de Cénac où un espace dédié a été aménagé lors des travaux de 2014.

L'agent, en charge de cette mission, a à sa disposition différents outils et machines lui facilitant la manipulation, le démontage, le stockage et l'évacuation des matériaux. Après avoir pesé chaque objet, l'agent sépare en grande majeure partie, le bois, le métal, le tissu et les autres matières.

Chaque matière séparée est également pesée et déversée dans les différentes bennes présentes sur la déchèterie.

Ainsi en 2016, près de 10 tonnes de sommiers, meubles, fenêtres et portes ont été mis à mal. 70% de leurs composants ont été recyclés.

Pour les autres Déchèteries, équipées de bennes [Eco-Mobilier](#), le démantèlement ne se fait pas sur place. L'entreprise SITA collecte les bennes et démantèle sur son site de Boulazac. Elle applique le même principe qu'au SICTOM mais à une plus grande échelle.

